

Paris, le 31 janvier 2025

COMMUNIQUÉ

Le programme PAUSE exprime sa très vive inquiétude quant à la détention arbitraire, depuis plus d'un an, d'un de ses anciens lauréats, le Dr Achmet Said Mohamed, aux Comores.

Le Dr Achmet Said Mohamed, ancien lauréat du Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil (PAUSE), est détenu depuis janvier 2024 à la prison de Moroni, aux Comores. **Ce chercheur franco-comorien a entamé une grève de la faim depuis le 20 janvier 2025 pour dénoncer ses conditions d'emprisonnement et l'injustice qu'il subit.** Interpellé alors qu'il allait se rendre à une manifestation, il est détenu depuis le 9 janvier 2024 pour « *complot contre l'autorité de l'Etat, et tentative de commission d'actes terroristes* », sans avoir eu le droit à un procès.

Titulaire d'une thèse de sciences en synthèse organique soutenue en 2005 à l'Université de Poitiers, le Dr Achmet Said Mohamed retourne dans son pays d'origine dès 2006 où il obtient un poste d'enseignant-chercheur, puis de maître de conférences à la Faculté des sciences et Techniques de l'Université des Comores, dont il est devenu Doyen en 2014. En 2018, il est élu président de l'Université des Comores. Quelques mois plus tard, il se porte candidat aux élections présidentielles anticipées du pays. Une tentative d'assassinat et l'arrestation de plusieurs figures de l'opposition le forcent à quitter les Comores : il rejoint la France et intègre le programme PAUSE, accueilli à l'Université de Poitiers, où il mène des travaux de recherche originaux de vectorisation thérapeutique avec applications en oncologie et maladies infectieuses d'une grande portée dans l'investigation de voies nouvelles pour le traitement des cancers et du paludisme. **Il obtient la nationalité française en 2023.**

Après quatre ans d'exil, il retourne aux Comores pour s'engager dans la campagne des élections présidentielles de janvier 2024. Alors qu'il soutient un candidat de l'opposition, **il est arrêté et emprisonné sans jugement, en violation des droits humains fondamentaux. Son droit à un procès équitable et à une défense est bafoué.**

En grève de la faim depuis le 20 janvier 2025, le Dr Achmet Said Mohamed voit son état de santé se dégrader dangereusement. Cette action désespérée témoigne de la gravité de la situation et de l'urgence d'agir.

Solidaire de sa famille, le programme PAUSE appelle la communauté internationale à se mobiliser d'urgence pour obtenir la libération immédiate du Dr Achmet Said Mohamed. Nous demandons aux autorités comoriennes de respecter les droits humains et de lui garantir un procès équitable.

Contact presse :

Marion Gués Lucchini, Responsable plaidoyer et relations internationales
pause@college-de-france.fr